

110 Rue Dalayrac 94120 Fontenay Sous Bois

## **BAREME DES HONORAIRES**

TRANSACTION			
Montant des transactions		Honoraires Maximum TTC	
De	Α		
-€	50 000 €	4 800 €	
50 001 €	150 000 €	9%	
150 001 €	250 000 €	8%	
250 001 €	350 000 €	7%	
350 001 €	450 000 €	6%	
450 001 €	+	5%	
Terrain et Local Commercial		10%	
HONORAIRES CHARGES VENDEUR			

Les prix sont calculés sur la base d'un taux de TVA de 20%

Les honoraires seront revisés dans le cadre de la réglementation en vigueur et en fonction de la formule de révision de notre société - Honoraires charge vendeur sauf cas particulier

LOCATION				
Honoraires Maximum à la charge du LOCATAIRE				
Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et rédaction du bail	12€ / m² TTC en zone très tendue 10€ / m² TTC en zone tendue 8€ / m² en zone non tendue			
Honoraires de réalisation de l'état des lieux	3€ / m² TTC			

## Dans la limite de 8% TTC du loyer annuel hors charges

Honoraires Maximum à la charge du BAILLEUR			
Honoraires d'entremise et de négociation	3€ / m² TTC		
Honoraires de visite, de constitution du dossier locataire et de rédaction	12 € / m² TTC en zone très tendue		
de bail	10€ / m² TTC en zone tendue		
de ball	8€ / m² TTC en zone non tendue		
Montant par mètre carré de surface habitable des honoraires de réalisation de l'état des lieux	3€ / m² TTC		

Les honoraires de location des locaux d'habitation et meublés soumis à la loi du 6 juillet 1989 sont partagés entre locataire et propriétaire. Le montant TTC imputé au locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal aux plafonds fixés par décret n°2014-890 du 1er aout 2014.